
AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

DECISION 2020/N°.....00013/AGAC/DSV**Portant désignation d'un Inspecteur Marchandises Dangereuses (MD) et Instructeur pour la formation en cours d'emploi (OJT) des Inspecteurs de l'AGAC****LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la Loi L/2018/048/AN du 15 Mai 2018, portant amendement de la Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code l'Aviation Civile de la République de Guinée ;

Vu le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 Février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) ;

Vu le Décret D/2018/021/PRG/SGG du 09 Février 2018, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;

Vu l'Arrêté 2019/N°4209/MT/CAB/SGG du 27 juin 2019 portant Délégation de pouvoirs au Directeur Général de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;

Vu les nécessités de Service ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Abba SIDI MHAMED, inspecteur OPS sol et MD de l'ANAC Mauritanie, point focal MD de la Mauritanie auprès de l'OACI, est désigné inspecteur OPS-MD et instructeur pour conduire la formation en cours d'emploi des inspecteurs de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC).

Article 2 : Dans le cadre de sa mission, Monsieur Abba SIDI MHAMED, est appelé à intervenir dans la certification MD de la Société d'assistance en escale SOGEAC durant la période du 21 Janvier au 05 Février 2020.



AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

Article 3 : Le Directeur de la Sécurité des Vols, le Directeur de la Navigation Aérienne et le Directeur du Transport Aérien sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente Décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 4 : La présente Décision qui entre en vigueur à compter de sa date de signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Conakry, le..... 22 JAN. 2020.....

Ampliations

- DG:.....1
- DGA:.....1
- DSV:.....1
- DNA.....1
- DTA.....1
- Archives:.....2/7

Ministère des Transports
 Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile
 Le Directeur Général

Elhadj Mamady KABA